

THOMSON

Le 23 novembre 2009

Communiqué Information réglementée

Résiliation du contrat de liquidité

Thomson avait confié à Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur Euronext Paris à compter du 30 avril 2007. Ce contrat avait une durée de 1 (un) an renouvelable par tacite reconduction.

Le programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire en date du 22 mai 2008 ayant expiré le 21 novembre 2009, le contrat de liquidité a été résilié.

Au 20 novembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 206 065 titres
- 1 256 634,80 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 836 065 titres
- 538 189,66 euros